



Vente de voiture dans l'état

Par **Carlos Silva**, le **20/03/2018 à 19:08**

Bonjour. J'ai vendu une voiture, le monsieur il à essayé la même, il à regardé de possible problème, mais on sa arrange pour le prix et il y a toujours acheté. Paiement en espèces, le contrôle technique il avait 1 semaine (OK), 3 jours après il m'appelle qui la voiture fuit de oil et qui elle à beaucoup de choses à faire. Il veut que je le répare la voiture si non son avocat va me envoyer un courrier. Qu'es que je dois faire? Merci

Par **Visiteur**, le **20/03/2018 à 19:39**

Bonjour

Si vous estimez qu'effectivement ce véhicule peut présenter des anomalies, mieux vaut annuler la vente, le remettre en état correct et le vendre à un meilleur prix.

Par **Carlos Silva**, le **20/03/2018 à 20:45**

Je suis d'accord, mais un roulement de embraiage cassé, un cardan cassé c'est pas de visse caché. Il à essayé la voiture, pas de fuite de oil pas de problème avec la boîte et 2/3 jours après il m'a dit que à de soucis.... Il à fait +/- 50klm pour rentré avec la voiture, est 2 jours après il m'appelle.